

ment un fort contingent de capacités, comme dit M. Beaujean, c'est particulièrement à l'athénée de Luxembourg que nous en sommes redevables. Et qu'on ne dise pas que cet établissement a fait son tems, et qu'il ne répond plus au but de sa création. Ne voyons-nous pas tous les jours en sortir encore des sujets distingués qui se placent avantageusement? Je citerai, par exemple, un jeune homme de nos environs, Glaesener, de Berg, qui vient de quitter l'athénée, à la dernière clôture, pour entrer immédiatement à l'école du génie militaire. Il s'est présenté dernièrement aux examens rigoureux de cette école et les a soutenus très-honorablement.

Si on est d'accord sur l'indispensable nécessité d'avoir un athénée dans le pays, on reconnaît aussi à peu près unanimement qu'il ne peut être ailleurs qu'à Luxembourg. C'est-là que se présentent les locaux, le matériel, les bibliothèques, les cabinets de physique et de chimie, et toutes les conditions désirables pour les professeurs et pour les élèves; mais c'est là notamment que le gouvernement ne recule devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agit de faire prospérer l'instruction publique. « Un athénée, dit le journal » d'Arlon, est proclamé comme devant être une des bases de la » prospérité future du Luxembourg. — Le projet succombe sous » l'indifférence du gouvernement et sous un misérable esprit de » rivalités locales. » Mais l'indifférence du gouvernement et les rivalités locales n'existeraient pas, que l'on ne parviendrait pas, chose reconnue, à créer dans le pays un athénée qui pourrait être mis à côté de celui de Luxembourg.

Faisons donc trêve à cet esprit de dénigrement systématique qui attaque inconsidérément les choses utiles que nous devons au gouvernement des Pays-Bas. Nous avons beau faire, et quoiqu'il puisse arriver, les actes assez long-tems méconnus de ce gouvernement en faveur des différentes branches de l'instruction publique, ainsi que pour l'amélioration des races de notre bétail, pour nos voies de communication (ici ma pensée se porte naturellement sur notre canal si malheureusement ajourné), pour le développement de l'industrie, pour ces institutions financières qui font encore aujourd'hui l'appui et l'orgueil de la Belgique, etc. Ces actes, dis-je, seront, en dépit de tout mauvais vouloir, proclamés comme des bienfaits du roi Guillaume.

Il me serait agréable, monsieur le Rédacteur, que vous voulussiez bien, etc. N. N.

LA HOLLANDE.

La Hollande vient presque à la fois de signer deux traités de commerce qui sont en réalité bien plus politiques que commerciaux; l'un de ces traités est conclu avec la Prusse, l'autre l'est avec l'Angleterre, et la presse périodique s'applique naturellement à en tirer des conséquences; mais elle ne les a jusqu'ici envisagés que sous le rapport commercial, ce qui ne pouvait produire rien de bien lumineux, car il n'en est pas des traités de commerce comme des traités de paix, de guerre ou d'alliance, qu'un droit sens et la connaissance des rapports politiques met tout le monde en état d'apprécier; leurs effets sont visibles de chaque coin du globe, tandis qu'il n'y a qu'un point de vue du quel on puisse bien apercevoir l'ensemble des intérêts commerciaux d'un état. Ce point de vue est donc son cabinet, et la clé de ce cabinet n'est pas confiée à tout le monde. Nous n'avons donc aucun moyen d'approcher de la balance dans laquelle les intérêts commerciaux de la Hollande sont soigneusement pesés, et par conséquent, ce n'est qu'hypothétiquement que nous pouvons raisonner sur les avantages et les inconvéniens des traités que la Hollande vient de conclure avec la Prusse et l'Angleterre; mais le soin qu'on prend à La Haye de négocier à la fois à droite et à gauche, dit assez qu'on veut se faire centre, et laisse deviner que, pour y parvenir, on n'aura mécontenté ni l'un ni l'autre côté; sous ce rapport, les deux traités de commerce deviennent des traités politiques. On peut donc présenter que le prudent Guillaume n'aura point oublié en le signant: 1° qu'il y a chance pour son petit-fils d'épouser la reine d'Angleterre; 2° qu'il dépend de la Prusse de lui faire rendre la Belgique. Après quoi ce monarque sage aura bien su s'arranger de manière à faire commercialement profiter les Hollandais de l'un et de l'autre côté.

En tems ordinaire, la conclusion d'un double traité de commerce avec l'Angleterre et la Prusse eût offert peu de difficultés à la Hollande, parce que les intérêts étant pour la plupart de nature différente entre une puissance maritime et une puissance territoriale, ces intérêts ne sauraient beaucoup s'entre-choquer; mais la démarcation n'est plus aussi franche maintenant que le cabinet de Berlin suit avec une tenacité très-grande le projet de repousser de la Germanie le commerce de l'Angleterre, comme il en a déjà repoussé celui de la France. Paris courbe la tête et reçoit la loi; mais à Londres on n'a point cette dégradante abnégation: John Bull, s'il doit jamais consentir à la mise en action du système des

douanes prussiennes, ne cédera qu'à la nécessité, et par conséquent ne verrait point avec indifférence la Hollande s'arranger pour en faciliter la mise en action, en prenant l'engagement de donner cours aux fabrications allemandes, et en acquérant le droit d'introduire à de meilleures conditions, en Allemagne, la plus grande partie des productions exotiques qui peuvent s'y consommer; mais la Hollande ne fait que les paralyser, ces droits, pour elle comme pour les autres puissances, pendant une année, puisque jusqu'alors toutes choses demeurent en état; c'est un surcroît de valeur que le roi Guillaume se crée aux yeux de l'Angleterre, laquelle, par un mariage, peut, à présent, détruire ou rendre communs des avantages qu'a compromis le monarque prussien, qu'il ne saurait maintenant concéder, non à la France, car de France il n'en existe plus politiquement, mais à la Suède, au Danemark, aux États-Unis d'Amérique, à toute puissance maritime qui voudrait acquérir une sorte de privilège d'importations et d'exportations, pour les productions et les consommations de l'Allemagne. La Hollande joue son jeu; nécessairement mécontente de la Prusse et de l'Angleterre qui lui ont fait momentanément perdre sa Belgique, elle s'interpose entre elles deux, de manière à pouvoir désormais les unir ou les séparer suivant que l'intérêt des Hollandais conseillera de le faire, et ce jeu ne saurait manquer de plaire aux sujets du roi Guillaume, qui sont de trop habiles négocians pour ne pas pressentir qu'il y aura de toute façon de l'argent à gagner dans cette affaire; enfin, ce jeu ne saurait manquer d'épouvanter les Belges qui voient les deux puissances dont ils attendaient assistance, s'unir plus étroitement d'intérêt avec la puissance qu'ils redoutent.

Ce sont ces calculs qui dénaturent les traités que vient de conclure la Hollande avec l'Angleterre et la Prusse, et qui les rendent non moins politiques que commerciaux. Ces traités sont un mode de rapprochement avec deux puissances qui depuis six ans se sont, sous formes honnêtes, montrées très-ennemies de la Hollande; ils sont une fiche de consolation pour la moitié du royaume des Pays-Bas qui est restée fidèle à son souverain, et deviennent une cause d'épouvante pour la moitié qui a follement entrepris de rompre son ban. On ne saurait cumuler plus d'avantages, tout en ne s'obligeant à rien. Heureux les peuples qui vivent sous un gouvernement capable de maîtriser les événemens avec une aussi grande habileté, et bien à plaindre sont ceux où tous les intérêts de l'état sont sans cesse sacrifiés à des intérêts de famille ou de coterie!

L'inévitable conséquence de ces deux traités, faits à la fois, et dans un pareil moment, ne saurait manquer d'être la restitution de la Belgique à la Hollande, au nez de ce gouvernement français qui aurait mieux fait d'acheter des lunettes politiques avec son argent, que d'aller le dépenser à détruire la lunette Saint-Laurent, pour n'aboutir qu'à se faire un peu plus tard moquer de lui. La Hollande s'en venge en achevant la ruine de notre commerce, en aidant à construire la grande muraille qui doit nous séparer de l'Allemagne, et cela à une époque où la Péninsule ibérique nous est interdite par les Anglais, où la semi-Péninsule italique s'accoutume à faire, dans les états autrichiens, les approvisionnemens qu'elle faisait autrefois en France. La misère d'un peuple est semée par son gouvernement, comme l'est sa prospérité; le gouvernement hollandais fait sa semence et la récolte sera bonne, la nôtre a fait la sienne, et notre malheureuse patrie commence les années de la stérilité. (La France.)

ADMINISTRATION DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.

PROGRAMME

Pour la fête anniversaire de la naissance de Sa Majesté le roi grand-duc, qui sera célébrée le 24 août 1837, à Luxembourg.

Luxembourg, le 13 août 1837.

ART. 1^{er}. Cette fête sera annoncée, le mercredi, 23 de ce mois, à six heures du soir, au son des cloches de toutes les églises, et de la musique bourgeoise, sur la place Guillaume.

ART. 2. Le jour de la fête, à six heures du matin, l'annonce sera répétée de la manière indiquée à l'article précédent.

ART. 3. A onze heures moins un quart du matin, toutes les autorités constituées et les fonctionnaires publics se réuniront à l'hôtel du gouvernement, pour se rendre en cortège à l'église paroissiale de Saint-Pierre, où il sera chanté un *Te Deum*.

ART. 4. Il sera établi sur le champ de la foire, au Limpersberg, un jeu de quilles et un mât de cocagne, avec divers prix.

Les amateurs devront se faire inscrire la veille au bureau de police, où ils recevront communication du règlement concernant les jeux.

ART. 5. Il y aura tir à la cible par la société des arquebusiers.